



I.N.A.M.I.

Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité

Soins de Santé

Circulaire OA n° 2005/373 du 24 novembre 2005

62/564

63/545

En vigueur à partir du 1 octobre 2005

Instructions comptables et statistiques relatives aux prestations de santé - Equipes multidisciplinaires voiturettes - 01-10-05 - Corrigendum des circulaires 2005/357 rubriques 62/555 et 63/536 et 2005/313 rubriques 62/546 et 63/527

EQUIPES MULTIDISCIPLINAIRES VOITURETTES.

Nouveaux pseudo-codes nomenclature:

C 9 – N 89

Nouveau code comptable: 921

- Rapport de fonctionnement pour les bénéficiaires hospitalisés ou les bénéficiaires qui suivent un programme de rééducation fonctionnelle dans un centre de rééducation fonctionnelle :

770276 – 770280

pour les conventions 950

770313 – 770324

services de physiothérapie

770350 – 770361

pour les autres conventions

- Rapport de fonctionnement pour les bénéficiaires qui ne suivent pas de programme de rééducation fonctionnelle dans l'établissement ou un autre établissement :

770291 – 770302

pour les conventions 950

770335 – 770346

services de physiothérapie

770372 – 770383

pour les autres conventions

dépenses - cas

application au 1^{er} octobre 2005

Le Fonctionnaire Dirigeant,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. De Ridder', written in a cursive style.

H. De Ridder
Directeur général.

Annexes : nihil

